

La ligne générale

Bulletin d'information du Syndicat des professeurs et des professeures de l'Université du Québec à Rimouski

Mai 2007

Rapport du comité exécutif 2006-2007

Régis Fortin

Lors de l'assemblée générale statutaire d'avril 2006, le comité exécutif du SPPUQAR était composé des personnes suivantes :

- Régis Fortin, président
- Jean-François Méthot, 1^{er} v.-p. aux affaires internes
- Jean-François Boutin, 2^e v.-p. aux affaires internes
- Jean-Claude Huot, 1^{er} v.-p. aux affaires universitaires
- Louise Forest, secrétaire
- Frédéric Deschenaux, trésorier

À cette même assemblée, par une modification aux statuts et règlements, le poste de 2^e vice-président aux affaires universitaires a été ajouté. Le 20 septembre 2006, le Conseil syndical a entériné la nomination de Fernando Ouellet à ce poste et des changements à la composition du comité exécutif. Depuis cette date, Jean-Claude Huot occupe le poste de 2^e vice-président aux affaires internes et Jean-François Boutin occupe le poste de 1^{er} vice-président aux affaires universitaires. Enfin, Mélanie Gagnon a pris part aux activités du comité exécutif à titre d'observatrice.

Les membres du comité exécutif ont participé aux rencontres du Comité de liaison intersyndical du réseau de l'Université du Québec (CLIUQ) et du cartel intersyndical sur les régimes de retraite et les assurances collectives (CIRRAC). Le comité exécutif contribue

aussi activement aux travaux de la Fédération québécoise des professeures et professeurs d'université (FQPPU). Ainsi, Frédéric Deschenaux a participé à l'organisation du colloque *Du rêve à la réalité : colloque sur les études doctorales et les débuts de la carrière professorale universitaire*. Jean-François Boutin, quant à lui, fait partie du Comité *ad hoc* sur l'affiliation à la FQPPU. Ce comité est responsable du rapprochement de la FQPPU avec les universités qui ne sont pas membres de la fédération. Enfin, Régis Fortin participe au comité sur le financement des universités de la FQPPU. Les travaux de ce comité ont été présentés aux membres du SPPUQAR en novembre dernier. Cette présen-

tation aura permis de prendre la mesure des enjeux du financement universitaire.

Nous avons aussi participé à un colloque sur la propriété intellectuelle organisé par l'Association canadienne des professeurs et professeurs d'université (ACPPU) et à une formation sur l'art de négocier.

Sur le plan des relations de travail, deux griefs avaient cours en début d'année. Un grief personnel concernant la propriété intellectuelle, déposé par trois professeurs le 27 juin 2005, a été retiré en décembre 2006 avant la tenue de l'arbitrage. Un grief déposé par le SPPUQAR le



Au cours de la dernière année, le comité exécutif s'est réuni à 35 reprises. À cela s'ajoutent cinq réunions du Conseil syndical, deux assemblées générales statutaires, une assemblée générale régulière et deux assemblées générales spéciales.

24 février 2006, concernant l'attribution des congés sabbatiques 2006-2007, a été réglé par une entente signée entre l'UQAR et le SPPUQAR le 27 septembre 2006. Aucun autre grief n'a été déposé en cours d'année. À quelques occasions, des messages ont été envoyés à l'ensemble des membres ou aux directions de département, de module et de comité de programme pour préci-

ser la portée de certains articles de la convention collective. Ces interventions sont motivées par une volonté d'inciter les membres à consulter plus souvent leur contrat de travail, de faire connaître les dispositions propres à la dernière convention collective et de prévenir les situations de mécontentement. C'est dans cet esprit que le comité exécutif a choisi de diffuser la *Ligne générale* sur une base régulière et d'y aborder, notamment, des aspects liés à l'interprétation de la convention collective. Le comité exécutif doit aussi répondre aux demandes formulées par les membres et les conseiller adéquatement.

Le comité de conciliation travail-famille, d'abord sous la responsabilité de Frédéric Deschenaux et ensuite de Fernando Ouellet, a participé activement aux travaux du Comité élargi pour une garderie à l'UQAR. Un dénouement important est survenu avec la signature d'une entente entre la garderie L'Univers des copains et l'UQAR. Cette entente prévoit l'augmentation graduelle au cours des prochaines années des places disponibles pour la communauté universitaire. Nous remercions Joane Deneault et Karine Hébert pour leur contribution dynamique et persévérante.

L'entrée en vigueur du nouveau Régime d'assurance parentale du Québec et les modifications à la Loi sur les normes du travail imposent une harmonisation avec l'article 20 de notre convention collective. Au-delà des ajustements exigés par la loi, le comité exécutif persiste à croire que des améliorations pourraient être apportées aux congés parentaux. C'est dans cette optique que nous souhaitons ajouter la possibilité de bénéficier de congés pour responsabilités familiales autres que la naissance ou l'adoption.

Deux autres dossiers ont occupé le comité exécutif. Nous avons procédé à la révision de trois politiques de l'UQAR qui concernent nos conditions de travail : celles relatives aux congés sabbatiques et aux congés de perfectionnement et celle portant sur les critères de promotion dans l'échelle salariale. Ces politiques n'avaient pas été révisées depuis 1997. Le comité exécutif a également proposé à l'UQAR d'incorporer dans les définitions de la convention collective, à l'article 1, les postes de direction adjointe de département, de module et de comité de programme présents sur deux campus. Ce dossier est en cours de négociation. Nous voulons ainsi établir formellement la légitimité de ces postes et préserver les conditions de travail qui y sont rattachées, comme les dégagements.

Par notre politique de dons et d'appuis, nous avons distribué un montant de 18 300 \$. Ceci inclut un don de 3 000 \$ pour le projet d'une maison de fin de vie à Rimouski, mené par l'Association des soins palliatifs de l'Est-du-Québec (ASPEQ). Nous avons également soutenu des organismes et des projets par l'achat de publicité totalisant un montant de 3 223 \$. Le SPPUQAR s'est aussi démarqué en accordant un don substantiel de 150 000 \$ sur cinq ans à la campagne majeure de financement de la Fondation de l'UQAR, don qui servira à verser des bourses de militantisme aux étudiants et aux étudiantes et des fonds de recherche aux professeurs et aux professeures qui seront embauchés au cours des cinq prochaines années. Le comité exécutif du SPPUQAR a d'ailleurs convaincu l'UQAR de contribuer à parts égales à ce fonds qui vise à faciliter l'embauche de nouvelles ressources professorales.

Nous souhaitons convaincre l'employeur de s'associer avec nous dans une démarche de conciliation travail-famille qui bonifierait les congés parentaux.

Une bourse de militantisme de 5 000 \$, dans la catégorie dont l'expérience militante est de moins de cinq ans, a été attribuée à M^{me} Sarah Desjardins. Merci aux membres du Conseil syndical qui ont accepté de faire partie du jury.

Il faut souligner, en terminant, le travail accompli par tous les membres du comité exécutif. Leur présence assidue à notre rendez-vous hebdomadaire, leur disponibilité et la qualité de leurs interventions font du SPPUQAR une organisation solide et efficace. Nous remercions particulièrement Louise Forest qui nous quitte pour la retraite. Nos tentatives pour la nommer secrétaire « honoraire » du SPPUQAR ont été vaines. Par ailleurs, nous pouvons compter sur le professionnalisme et la grande efficacité de M^{me} Anne Giguère. Nous lui sommes tous et toutes très redevables.

Enfin, une organisation syndicale serait bien faible sans la participation d'un grand nombre de ses membres aux instances de direction et aux nombreux comités pour assurer la collégialité de l'institution. Nous sommes en mesure de constater que plusieurs de nos membres comprennent qu'il faut participer activement à l'évolution de la vie universitaire. ★

Le comité exécutif est maintenant composé des personnes suivantes :

- Régis Fortin, président
- Jean-François Méthot, 1^{er} v.-p. aux affaires internes
- Jean-Claude Huot, 2^e v.-p. aux affaires internes
- Jean-François Boutin, 1^{er} v.-p. aux affaires universitaires
- Fernando Ouellet, secrétaire
- Frédéric Deschenaux, trésorier

Le siège de la 2^e vice-présidence aux affaires universitaires est à pourvoir. À l'automne, le Conseil syndical entérinera la nomination d'une personne à ce poste réservé aux professeurs et professeures du Campus de Rimouski puisque la 1^{ère} vice-présidence est assumée par une personne du Campus de Lévis.

Le renouvellement des contrats d'assurance collective pour 2007-2008

Régis Fortin

Représentant des professeurs et des professeures de l'UQAR au Comité réseau sur les assurances collectives

Lors de la réunion du Comité réseau sur les assurances collectives, tenue le 11 mai dernier, les re-



présentants et représentantes des employés et des employées ainsi que des employeurs du réseau UQ ont été informés des résultats du renouvellement des trois contrats d'assurance collective : le contrat d'assurance salaire (invalidité), le contrat d'assurance vie et le contrat d'assurance accident-maladie.

Pour le contrat d'assurance salaire, dont les primes estimées sont de 5,7 M\$ en 2006-2007, le résultat de la négociation se traduit par une baisse de la prime de 121 000 \$ ou de 2,1 %. L'assureur accepte aussi d'effacer 400 000 \$ au déficit accumulé, ce qui se traduira par une prime moins élevée lorsque ce déficit sera résorbé.

Pour le contrat d'assurance vie, dont les primes estimées sont de 2,7 M\$ en 2006-2007, il y aura une réduction de 399 000 \$ ou de 14,5 %. Les taux de prime pour l'assurance vie facultative resteront toutefois inchangés. De l'avis des actuaires, les taux actuels sont déjà très avantageux.

Pour le contrat d'assurance accident-maladie, le plus coûteux des trois contrats, avec une prime totale estimée à 11,6 M\$ en 2006-2007, il y aura augmentation de la prime de 15,6 %. Cette hausse est en grande partie attribuable à

l'augmentation du coût des médicaments et à une hausse de la consommation.

Le tableau suivant compare les montants négociés avec les primes prévues en 2006-2007. Globalement, c'est une hausse de 1,3 M\$ ou de 6,4 % qui devra être supportée à parts égales par les employés et les employées et par les employeurs.

	2006-2007	2007-2008	Augmentation (Diminution)
Assurance salaire	5,7 M\$	5,6 M\$	(2,1 %)
Assurance vie	2,7 M\$	2,4 M\$	(14,5 %)
Assurance accident-maladie	11,6 M\$	13,4 M\$	15,6 %
TOTAL	20,1 M\$	21,4 M\$	6,4 %

Lors de cette réunion, on a aussi appris que la disposition actuelle du régime d'assurance collective qui permet que les enfants de moins de 21 ans soient couverts par le régime, même s'ils ne sont pas aux études à temps plein, est contraire à la Loi sur l'assurance médicament du Québec. Même si le gouvernement a toléré cela depuis la création du régime public d'assurance médicament en 1997, il pourrait dorénavant forcer les enfants de 18 à 25 ans, qui ne sont pas aux études à temps plein, à souscrire obligatoirement au régime public. L'Association canadienne des compagnies d'assurance de personnes (ACCAP) fait actuellement des représentations auprès de la Régie de l'assurance maladie du Québec pour permettre la protection des enfants de moins de 21 ans qui ne sont pas aux études à temps plein. ★

Le 29^e Conseil fédéral de la FQPPU : gouvernance, réinvestissement et autres... chantiers!

Jean-François Boutin

Devoir des plus stimulants, trois officiers du SPPUQAR se sont rendus à Montréal les 3 et 4 mai derniers afin d'assister au 29^e Conseil fédéral de la FQPPU (toujours précédé d'une réunion du Comité de liaison intersyndical de l'UQ — CLIUQ). Quelques dossiers étaient au menu, dont une présentation autour de l'idée de gouvernance, une autre sur le financement du réseau universitaire ainsi que l'habituel tour de table des différents engagements des syndicats qui sont membres de la fédération.



La gouvernance demeure certes un concept problématique, surtout en milieu universitaire. Professeur à l'INRS et ancien président de l'UQ, le collègue Pierre Lucier s'est livré à une analyse à la fois épistémologique, politique, pragmatique et prospective de ce que les décideurs universitaires laissent entendre par un mot qui, *a priori*, paraît plutôt nébuleux, voire opaque... Considérant les commentaires énoncés en réaction à cet exposé et les perspectives évoquées par le professeur Lucier, il semble que nous soyons condamnés à la cohabitation avec des... gouverneurs qui gouverneront dans un esprit de bonne... gouvernance!

Régis Fortin, président du SPPUQAR, a profité du Conseil fédéral pour présenter un état d'avancement des travaux du Comité sur le financement universitaire de la FQPPU. Il fut notamment question de la nouvelle grille de financement — à vrai dire, il s'agit d'une grille de distribution de l'enveloppe subventionnaire — du gouvernement québécois. L'adoption de la nouvelle grille de financement a coïncidé avec des ajustements favorisant entre autres les universités en région.

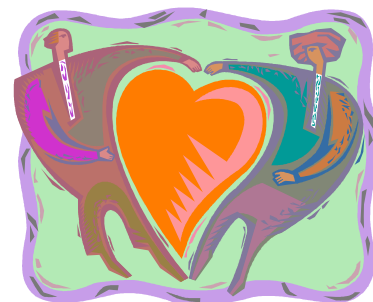
Comme le Conseil fédéral se déroulait presque simultanément avec le dévoilement, dans *Le Devoir*, des ramifications du « désastre » immobilier à l'UQAM, il fut abondamment question de dépassements des coûts! Dans le cas précis des chantiers de l'Îlot Voyageur et du Complexe des sciences, les chiffres évoqués sont tout simplement farmineux. On est en droit de questionner les impacts potentiels (financiers, réglementaires, légaux, etc.) d'une telle déroute sur l'ensemble des constituantes du réseau UQ. ★

Les dons et appuis du SPPUQAR

Dans le but de promouvoir la solidarité et d'encourager les organisations qui travaillent au mieux-être des collectivités, le SPPUQAR alloue chaque année un montant équivalent à 6,5 % de ses revenus pour aider les différents groupes à atteindre leurs objectifs. Pour les dons de 300 \$ et moins, une résolution du comité exécutif est suffisante, pour les dons de 500 \$, une résolution du Conseil syndical suffit et, enfin, les dons de plus de 500 \$ doivent faire l'objet d'une résolution de l'assemblée générale.

Les demandes qui nous parviennent sont examinées deux fois par année : en décembre et en avril. Cette année, le SPPUQAR a consenti des dons pour un montant de 18 600 \$ aux organismes suivants :

Association des aînées et des aînés de l'UQAR (300 \$), Association des personnes handicapées visuelles du Bas-Saint-Laurent (500 \$), Association des retraitées et des retraités de l'UQAR (1 500 \$), Association des soins palliatifs de l'Est-du-Québec (3 000 \$), Association du cancer de l'Est-du-Québec (200 \$), Au bas de l'échelle (300 \$), Aux Trois mâts (500 \$), Campagne du panier de Noël de l'UQAR (500 \$), Caravansérail (500 \$), Centraide Bas-Saint-Laurent (500 \$), Centraide Québec (500 \$), Comité élargi du 8 mars (300 \$)¹, Coopérative de solidarité Paradis (500 \$), Fondation de l'École de musique du Bas-Saint-Laurent (200 \$), Fondation des maladies du cœur (200 \$), Fondation Léo-Cormier (200 \$), Fondation Pro-Jeune-Est (300 \$), Garderie l'Univers des copains (500 \$), L'arrimage (1 000 \$), L'ADOberge Chaudière-Appalaches (1 000 \$), Le Répit du passant (1 000 \$), Les filles et les sciences (300 \$), Ligue des droits et libertés (300 \$), Maison de la culture du Pic Champlain (500 \$), Maison des femmes de Rimouski (500 \$), Moisson Rimouski-Neigette (1 500 \$), Musée régional de Rimouski (300 \$), Ressources d'aide aux personnes handicapées du BSL/Gaspésie/Îles-de-la-Madeleine (1 500 \$), Revue Caractère (200 \$). ★



¹ Montant puisé dans le poste budgétaire du Comité de la condition des femmes.